



Ville-centre de l'agglomération, Longueuil regroupe plus de 425 000 citoyens. Jouant un rôle déterminant dans le développement de la grande région métropolitaine, elle représente l'un des principaux employeurs de la Rive-Sud avec près de 3 000 employés. La Ville de Longueuil propose un milieu de travail stimulant, la possibilité de réaliser de grandes aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie des plus dynamiques. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

GREFFIÈRE SUPPLÉANTE ET JUGE DE PAIX

GREFFIER SUPPLÉANT ET JUGE DE PAIX

DIRECTION DU CONTENTIEUX ET DE LA COUR MUNICIPALE

Poste régulier - 33h75

Horaire particulier : Du lundi au vendredi - entre 8h30 et 22h00

Disponibilité requise certains samedis et jours fériés

Salaire minimum : 797,85 \$ / maximum : 1 049,63\$

Concours numéro 2017-0801(E)

Durée de l'affichage : du 25 juillet au 7 août 2017

MANDAT

La greffière suppléante et juge de paix ou le greffier suppléant et juge de paix assure les différentes tâches reliées à la fonction de juge de paix fonctionnaire de catégorie 2.

La greffière suppléante et juge de paix ou le greffier suppléant et juge de paix est officier de justice au sens de la Loi sur les cours municipales et exerce les fonctions judiciaires qui relèvent de sa compétence. La personne analyse et vérifie la conformité des dossiers présentés à la cour ou soumis aux fins de jugement par défaut. Lors des audiences, elle assiste le juge et assure le suivi des décisions rendues.

EXIGENCES

- ✓ Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques juridiques.
- ✓ De un (1) à deux (2) ans d'expérience à un poste comportant des responsabilités d'application de procédures judiciaires dans un tribunal.
- ✓ Connaissance des lois et règlements applicables, dont notamment le Code de procédure pénale, le Code criminel, le Code de la sécurité routière.
- ✓ Maîtrise de la langue française.
- ✓ Habileté et aptitude à communiquer efficacement et à rédiger de façon claire et concise.
- ✓ Connaissance des procédures de la cour et du système judiciaire en général.
- ✓ Aptitudes et qualités personnelles appropriées telles que l'esprit de synthèse, fermeté, tact, courtoisie et discrétion.
- ✓ Satisfaire aux exigences du ministère de la Justice pour l'obtention d'une commission de juge de paix fonctionnaire de catégorie 2.
- ✓ Connaissance pratique et fonctionnelle de la langue anglaise

PROCÉDURE POUR POSER SA CANDIDATURE

Toute personne intéressée doit nous faire parvenir le formulaire « Questionnaire du postulant » **en mentionnant le numéro de concours 2017-0801(E) au plus tard le 7 août 2017** (aucun « Questionnaire du postulant » ne sera accepté après cette date), à l'adresse ci-dessous :

Division de la dotation - Direction des ressources humaines

4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Courriel : resshum@longueuil.quebec

La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. **Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.**